

COMMUNE D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en Mairie d'Origny-Sainte-Benoîte, sous la présidence de Monsieur Dominique BURILLON

ETAIENT PRESENTS : BURILLON Dominique, POISEAU Stéphanie, DELPIERRE Marcel, DEBLOCK Béatrice, MINETTE Lucien, MOREAU Françoise, KLECHA Jean-Jacques, SARRAZIN Evelyne, CAIEZ Gauthier, AGGOUN Jérémy, MACKO Nadège, SIWONIA Valérie, DOLIGNON Nadine, TUVERI Bruno, DELVILLE Francis, BLEUSE JACQUES

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR : MAHU Gilbert pouvoir à Dominique BURILLON, SARRAZN Patricia à Bleuse jacques, Moulin Gwénaëlle à Francis DELVILLE

1 minute de séance est demandé pour le décès de Monsieur POTELET
Monsieur Delville Francis demande au maire si une gerbe sera commandée : la réponse est OUI

Monsieur Dominique BURILLON déclare la séance ouverte et procède à l'appel des conseillers
BEATRICE DEBLOCK est nommée secrétaire de séance

Le maire a ensuite rappelé qu'en application du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir **FRANCIS DELVILLE, EVELYNE SARRAZIN, JEREMY AGGOUN, CAIEZ GAUTHIER**

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Après le vote du dernier conseiller, le maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat

« Origny ensemble autrement » représenté par Dominique BURILLON obtient 15 voix,

« Pour un avenir dynamique » représenté par Francis DELVILLE obtient 4 voix

Sont élus :

DELEGUES

Delpierre Marcel, Dolignon Nadine, Tuveri Bruno, Francis Delville, Deblock Béatrice

SUPPLEANTS :

Minette Lucien, Sarrazin Evelyne, Burillon Dominique

Le maire déclare la séance close : **18h50**